



Newsletter "Prévention" N°12

Novembre 2020

DE LA QVT À LA RSE : POURSUIVEZ SUR VOTRE LANCÉE !

Votre entreprise est engagée dans une démarche de QVT ? Bonne nouvelle ! Vous traitez déjà un pilier essentiel de la RSE en plaçant l'humain au coeur de votre action. Poursuivre votre route vers une démarche globale de RSE renforce durablement votre projet d'entreprise et intègre vos pratiques QVT à votre image de marque employeur.



[Lire la suite](#)

AGENDA

Détails et inscriptions

Nos prochains rendez-vous à noter...

DEC

- 11.12.2020 : [Manager la prévention des risques HAPA / SSMS](#) **DIRIGEANTS**
- 16 et 17.12.2020 : [MAC AP HAPA](#)

JANV

- Du 24.12.2020 au 03.01.2021 : **Trêve des confiseurs**
- 22.01.2021 : [Matinale Prévention PRAP](#)

FEVR

- Du 23 au 26.02.2021 : [Devenir Animateur Prévention \(AP\) secteur Transport Routier \(TR\)](#)
+ 27 et 28.04.2021

PROTOCOLE DE BONNES PRATIQUES EN FORMATION

Face aux nouvelles mesures de restriction sanitaire contre l'épidémie de la COVID-19, les organismes de formation peuvent continuer d'accueillir les stagiaires pour les besoins de la formation professionnelle lorsqu'elle ne peut être effectuée à distance.

L'accueil en présentiel peut être justifié en raison de la nature de l'activité (par exemple des formations à un geste professionnel et/ou nécessitant l'utilisation

d'un plateau technique) **et est assuré dans des conditions de nature à permettre le respect des règles d'hygiène et de distanciation**, pour prévenir la propagation du virus conformément aux recommandations sanitaires en vigueur.

Dans ce cadre, et jusqu'à nouvel ordre, **Dos Majeur propose un protocole de bonnes pratiques mis en place pour garantir votre santé lors de nos rencontres et de nos formations en entreprises.**

Pour les **domaines PRAP et dispositifs sectoriels ASD, SMS (HAPA) et TR**, en tant qu'organisme certificateur, l'INRS a listé les formations pour lesquelles les situations d'apprentissage et la progression pédagogique peuvent être adaptées sans pour autant compromettre le déroulement des épreuves certificatives ainsi que la santé et la sécurité des stagiaires et du formateur ([version du 03.11.2020](#)).

En complément, le ministère du Travail et l'Assurance Maladie – Risques professionnels proposent deux guides : "[Conseils et bonnes pratiques pour les employeurs](#)" et "[Conseils et bonnes pratiques pour les salariés](#)".

Des informations complémentaires sont régulièrement publiées sur le [site du ministère du travail](#).

DOS MAJEUR

24 BOULEVARD PHILIPPE JOURDE
43000 LE PUY EN VELAY
France

Vous recevez ce mail parce que vous vous êtes inscrit sur notre site ou parce que vous avez commandé une prestation.



[Se désabonner](#)



SUIVEZ-NOUS SUR...



[TWITTER.COM/DOSMAJEUR](https://twitter.com/DOSMAJEUR)



[LINKEDIN.COM/IN/ISABELLE-MAZET/](https://www.linkedin.com/in/isabelle-mazet/)



WWW.DOSMAJEUR.COM



[FACEBOOK.COM/DOSMAJEUR](https://www.facebook.com/DOSMAJEUR)

**DONNONS CORPS À VOTRE
DÉMARCHE PRÉVENTION**

mailer lite